

ASSEMBLÉE NATIONALE4 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 6414 à 6446

présentés par
M. Bonrepaux
et 31 membres du groupe Socialiste

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant :**

Au plus tard au 1^{er} janvier 2007 le Gouvernement transmet au Parlement un rapport détaillé examinant l'évolution des tarifs du service public du gaz naturel par rapport au changement de statut et à l'ouverture du marché depuis 2004

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement pose le principe d'un rapport sur les conséquences du changement de statut d'EDF et GDF sur le service public et les usagers. Il s'inscrit parfaitement dans la logique des directives 2003/54/CE et 2003/55/CE sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel qui prévoient ce type de rapport de la part de la commission pour l'information du parlement européen.

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 6414 de M. Bonrepaux
Adt n° 6415 de M. Bataille
Adt n° 6416 de M. Gaubert
Adt n° 6417 de M. Ducout
Adt n° 6418 de M. Le Déaut
Adt n° 6419 de M. Habib
Adt n° 6420 de M. Migaud
Adt n° 6421 de M. Brottes
Adt n° 6422 de M. Aubron
Adt n° 6423 de M. Balligand
Adt n° 6424 de M. Bascou
Adt n° 6425 de M. Besson
Adt n° 6426 de M. Bono
Adt n° 6427 de M. Cohen
Adt n° 6428 de Mme Darciaux
Adt n° 6429 de M. Dehoux
Adt n° 6430 de M. Dosé
Adt n° 6431 de M. Dumas
Adt n° 6432 de M. Dumont
Adt n° 6433 de M. Emmanuelli
Adt n° 6434 de Mme Gaillard
Adt n° 6436 de Mme Génisson
Adt n° 6437 de M. Gorce
Adt n° 6438 de M. Gouriou
Adt n° 6439 de M. Jung
Adt n° 6440 de M. Lambert
Adt n° 6441 de M. Launay
Adt n° 6442 de Mme Lebranchu
Adt n° 6443 de M. Nayrou
Adt n° 6444 de Mme Saugues
Adt n° 6445 de M. Tourtelier
Adt n° 6446 de M. Vergnier